

FCP de droit français

**PREVAAL CONVERTIBLES
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2019

Société de Gestion : **PREVAAL FINANCE**

Dépositaire : **Caceis Bank**

Commissaire aux comptes : **PriceWaterhouseCoopers Audit**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	13
6. Comptes de l'exercice	18



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Société de gestion : PREVAAL FINANCE

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Part B2V FR0011299395

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds, est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Exane Europe Convertible Bond Index, coupons réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 3 ans.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

La stratégie d'investissement s'articule autour de deux étapes afin d'atteindre l'objectif de gestion :

- une étape de sélection de titres (notamment d'obligations convertibles) à partir d'une analyse de leurs caractéristiques financières. Le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante volatilité du titre ;

- une étape de construction du portefeuille, qui consiste à fixer les pondérations des titres dans le portefeuille et à contrôler que la stratégie d'investissement mise en œuvre est conforme aux scénarii d'évolutions des marchés financiers établis par le Comité d'Investissement de PREVAAL FINANCE.

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 100% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital de toutes capitalisations, et de tous secteurs économiques confondus (limite de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations). Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également, avec un maximum de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors Europe, Suisse et Norvège, et sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.
- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances, avec d'une part, de titres de créance comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles non synthétiques et obligations échangeables en action), et de manière accessoire (dans la limite de 10%) de bons de souscription et warrants. Ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs. Ils seront sélectionnés principalement en Europe incluant Suisse et Norvège, mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe incluant la Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents. D'autre part, le FCP pourra être investi en obligations et autres titres de créances français et internationaux, négociés sur la même zone géographique que précédemment en excluant toutefois les pays émergents.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -3 et 10. Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change.

Le portefeuille du FCP est également composé de 0% à 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger et/ou de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM et FIA peuvent être de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents avec une prédominance pour la zone Europe incluant la Suisse et la Norvège. Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20% maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

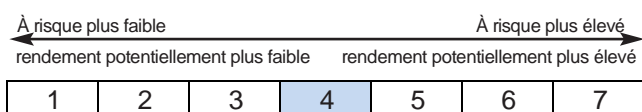
Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 12h la veille de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie tous les jours où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

L'OPCVM réinvestit et/ou distribue ses sommes distribuables, au choix de la société de gestion.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés d'actions françaises ou étrangères, aux marchés obligataires et autres titres de créance.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. L'OPCVM ne présente pas de garantie en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

- **Environnement macroéconomique**

L'année 2019 s'achève avec un nouveau record de performance pour les marchés.

La croissance de l'économie mondiale affiche pourtant un ralentissement sur l'année 2019 par rapport à 2018, avec une progression annuelle du PIB passant de 3,6% en 2018 à 3,0% estimée en 2019. Cette décélération est principalement due au ralentissement conjoint de l'industrie manufacturière et du commerce mondial. De nombreux sujets géopolitiques tels que le conflit sino-américain, les négociations sur le Brexit ou les tensions au Moyen-Orient ont occupé la scène économique ; pénalisant l'investissement et la confiance des entreprises. L'impact a toutefois été limité durant l'année par des politiques monétaires redevenues plus accommodantes (avec notamment trois baisses de taux aux Etats-Unis), une demande des ménages soutenue par l'amélioration générale des marchés de l'emploi et par la progression des revenus disponibles, avec un secteur des services (en opposition au secteur manufacturier) qui a résisté au ralentissement.

En outre, certaines incertitudes qui pénalisaient les perspectives de croissance se sont atténuées en fin d'année : le flux de nouvelles sur les tensions sino-américaines est redevenu positif (la signature de la phase I de l'accord a apaisé momentanément les tensions stratégiques entre les deux puissances) et l'ajustement du secteur manufacturier semble avoir touché un point bas dans certaines économies. En Europe, après plusieurs reports et de nouvelles élections législatives, le scénario d'une sortie du Royaume-Uni « ordonné » semble être privilégié. Enfin, en Italie une certaine stabilité a été retrouvée grâce à la nouvelle coalition gouvernementale plus en phase avec les règles européennes. Ces bonnes nouvelles sur le plan géopolitique ont été un catalyseur pour l'ensemble des classes d'actifs.

- **Environnement financier**

L'année 2019 a vu les marchés actions atteindre des plus hauts niveaux de l'histoire en terminant l'année en hausse de 31% pour l'indice S&P 500 aux Etats-Unis et 27,6% pour la zone Euro. Avec toutefois des dispersions selon les secteurs, avec en tête le secteur technologique (le Nasdaq des valeurs technologiques américaines affiche : + 35,2%) contre le secteur des télécommunications en Europe qui peine à franchir les 4% de rendement annuel. Les valorisations des actions ont ainsi fortement augmenté sur 2019, les PER (Price Earning Ratio) des valeurs du Stoxx Europe 600 est en hausse 34% par rapport à 2018. Paradoxalement, la croissance des bénéfices par action a continué de baisser, affichant moins de 5% en 2019 (contre 6,3% en 2018).

Les performances des marchés obligataires sont toutes aussi satisfaisantes. Sur le secteur privé (toutes notations confondues) les performances sont positives, expliquées notamment par les rachats de la BCE dans le cadre du Quantitative Easing.

Du côté du marché souverain, les taux des emprunts d'Etat de l'ensemble des pays de la zone euro affichent également une performance positive en fin d'année 2019. A titre indicatif, l'OAT 10 ans a terminé l'exercice à 0,12% contre 0,78 % fin 2018 ; le Bund allemand de même maturité affiche un rendement négatif de - 0,19% contre 0,24% fin 2018.

Parallèlement, les autres classes d'actifs telles que les matières premières terminent également l'exercice 2019 avec un rendement positif; avec entre autre le prix baril de pétrole (Brent) en hausse de 22,4%, et l'once d'or de 18,6%.

- **Prevaal Convertibles**

L'année 2019 a été plutôt positive pour le fonds, particulièrement le quatrième trimestre. Les classes d'actifs actions et high yield ont se sont globalement bien comportées. Le fonds affiche une performance de 12,47% pour la part B2V et de 11,87% pour la part I, contre un indice à 11,44% sur l'exercice.

Le marché primaire a globalement été assez dynamique, avec environ 18 milliards d'euros d'émis et 35 émissions, soit significativement plus que lors de l'exercice précédent.

L'exposition en delta du fonds ainsi qu'en sensibilité taux est restée globalement inférieure à celle de l'indice.

La surexposition au dollar américain comparativement à l'indice a progressivement été allégée au cours de l'exercice.

La forte surexposition du fonds comparativement à l'indice au secteur technologie a été allégée au cours de l'exercice mais est toujours existante (4,8% pour le portefeuille contre 4,1% pour l'indice en fin d'exercice).

Le fonds est resté de manière significative sous exposé au secteur immobilier au cours de l'exercice (1,2% pour le portefeuille contre 4,1% pour l'indice en fin d'exercice).

Le taux de rotation pour l'exercice est de 28,6%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	8 518 190,00	0,00
INMARSAT 3.875% 09-09-23	0,00	6 472 154,00
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	5 980 300,00	0,00
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	5 927 400,00	0,00
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	5 729 475,68	0,00
IBERDROLA S.A.	2 400 000,00	3 073 662,58
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	5 062 276,60	0,00
FRES MEDI 1.125% 31-01-20 CV	1 053 000,00	3 804 940,00
BREN FINA BV 1.875% 02-12-22	1 277 399,69	3 406 144,24
SIEM FINA 1.65% 16-08-19	0,00	4 679 257,22

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **25 886 695,24**
 - **Change à terme :**
 - **Future : 18 338 043,34**
 - **Options : 7 548 651,90**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INFORMATION SUR LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments.
- Coût de l'exécution/Accès aux marchés primaires.
- Rapidité de l'exécution.
- Qualité de la recherche.
- Service de règlement/livraison.

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

• INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE OU POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site contact@prevaalfinance.fr

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE

La politique de rémunération mise en place au sein de PREVAAL FINANCE au cours de l'année 2019 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de PREVAAL FINANCE, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

- Cas général applicable à l'ensemble du personnel

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de PREVAAL FINANCE est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

- Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels :

Près de 40 % de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de PREVAAL FINANCE sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;

- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.
- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

• Cas spécifique des membres du personnel identifié

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de PREVAAL FINANCE exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de 100 000 K€ et de 51 % du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

• Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par **PREVAAL FINANCE** à l'ensemble de son personnel (soit **9** personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à **778 494** euros

. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : **702 696** euros, soit 90,2 % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;

- Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : **75 798** euros, soit 9,4, % du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

- La quote-part des commissions de performance versée en 2019 par **PREVAAL FINANCE**, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à **30 125** euros.

Par ailleurs, aucun "carried interest" n'a été versé pour l'exercice.

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés**

Direction et gérants financiers : **588 801** euros ;

Commerciaux : **86 934** euros ;

✓ Middle office : **102 759** euros.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

PREVAAL FINANCE

18 Avenue d'Alsace

92400 Courbevoie

e-mail : contact@prevaalfinance.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PREVAAL FINANCE
18, avenue d'Alsace Immeuble Between
92926 LA DEFENSE CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	318 985 889,91	257 408 720,73
Actions et valeurs assimilées	15 015 467,72	12 569 864,81
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 015 467,72	12 569 864,81
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	302 502 841,49	243 618 037,65
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	302 502 841,49	243 618 037,65
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	424 800,00	369 292,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	424 800,00	369 292,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 042 780,70	851 526,27
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 042 780,70	851 526,27
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	268 064,24	1 982 035,92
Opérations de change à terme de devises		
Autres	268 064,24	1 982 035,92
Comptes financiers	23 676 046,98	25 538 915,48
Liquidités	23 676 046,98	25 538 915,48
Total de l'actif	342 930 001,13	284 929 672,13

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	338 720 162,82	281 250 216,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 744 402,14	1 057 637,02
Résultat de l'exercice (a, b)	1 855 395,58	938 556,21
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	342 319 960,54	283 246 409,25
Instruments financiers	348 280,75	1 279 926,31
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	348 280,75	1 279 926,31
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	348 280,75	1 279 926,31
Autres opérations		
Dettes	261 759,84	403 336,57
Opérations de change à terme de devises		
Autres	261 759,84	403 336,57
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	342 930 001,13	284 929 672,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME CME EUR/GBP 0320	1 377 352,92	
CME EC EURUSD 0320	16 960 690,42	
XEUR FOAT EUR 0319		36 192 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME CME EURO/GB 0319		3 136 663,70
Options		
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 7		1 538 868,04
AIR FRANCE KLM 03/2019 PUT 6		86 638,54
AIRBUS SE 03/2019 CALL 105		71 010,84
AIRBUS SE 03/2019 PUT 95		1 009 847,25
AXA 03/2020 CALL 23	1 929 954,60	
AXA 03/2020 CALL 26	734 467,50	
AXA 03/2020 PUT 19	49 717,80	
BASF SE 03/2020 CALL 60	1 461 495,00	
BASF SE 03/2020 CALL 72	427 672,50	
BASF SE 03/2020 PUT 50	43 777,50	
SAFRAN 12/2019 CALL 110		1 266 347,54
SAFRAN 12/2019 CALL 140		484 280,59
SAFRAN 12/2019 PUT 88		661 083,82
SAINT-GOBAIN 03/2019 CALL 38		38 361,15
SAINT-GOBAIN 03/2019 PUT 32		1 278 053,61
SEB 03/2019 CALL 150		7 617,17
SEB 03/2019 PUT 130		1 128 000,00
STMI NV 03/2019 CALL 20		9 084,89
STMI NV 03/2019 PUT 17		687 881,68
STORA ENSO AB 03/2020 CALL 10	1 876 683,75	
STORA ENSO AB 03/2020 CALL 13	1 003 491,00	
STORA ENSO AB 03/2020 PUT 8	21 392,25	
THALES 03/2019 CALL 115		200 968,93
THALES 03/2019 PUT 105		700 846,24
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	39 067,29	3 446,30
Produits sur actions et valeurs assimilées	484 380,49	396 307,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 398 302,52	2 228 978,51
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	2 921 750,30	2 628 731,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	29 319,43	16 338,21
Autres charges financières		
Total (2)	29 319,43	16 338,21
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 892 430,87	2 612 393,63
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	939 733,70	1 683 084,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 952 697,17	929 308,70
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-97 301,59	9 247,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 855 395,58	938 556,21

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème		
		Part B2V	Part I	Part AA
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2% TTC maximum	2% TTC maximum	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant	Néant	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts I, B2V, AA
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	283 246 409,25	312 980 742,95
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	208 716 038,71	18 219 800,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-185 539 881,83	-23 651 255,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 764 144,45	7 778 661,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 589 707,61	-4 306 930,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 656 948,29	931 773,57
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 687 252,44	-3 229 959,18
Frais de transactions	-28 690,17	-91 903,62
Différences de change	3 073 053,16	5 271 643,45
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	27 978 475,59	-30 014 594,30
Différence d'estimation exercice N	15 836 158,50	-12 142 317,09
Différence d'estimation exercice N-1	12 142 317,09	-17 872 277,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 777 725,97	-1 570 878,78
Différence d'estimation exercice N	674 699,70	-1 103 026,27
Différence d'estimation exercice N-1	1 103 026,27	-467 852,51
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 952 697,17	929 308,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	342 319 960,54	283 246 409,25

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	302 502 841,49	88,37
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	302 502 841,49	88,37
Titres de créances		
Titres de creances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
Change	18 338 043,34	5,36
TOTAL Opérations de couverture	18 338 043,34	5,36
Autres opérations		
Actions	7 548 651,90	2,21
TOTAL Autres opérations	7 548 651,90	2,21

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	302 502 841,49	88,37						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							23 676 046,98	6,92
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	632 678,74	0,18	14 245 149,88	4,16	106 572 462,73	31,13	97 301 876,80	28,42	83 750 673,34	24,47
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	23 676 046,98	6,92								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	86 529 646,31	25,28	14 606 871,27	4,27	11 812 105,95	3,45		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	241 503,79	0,07	26 560,45	0,01				
Comptes financiers	2 105 570,16	0,62	3 966 171,42	1,16	333 380,64	0,10	58 210,01	0,02
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture	16 960 690,42	4,95	1 377 352,92	0,40				
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Dépôts de garantie en espèces	256 928,38
	Coupons et dividendes en espèces	11 135,86
Total des créances		268 064,24
Dettes	Frais de gestion	261 759,84
Total des dettes		261 759,84

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part B2V		
Parts souscrites durant l'exercice	5 737,000	8 105 156,29
Parts rachetées durant l'exercice	-134 188,000	-176 143 550,34
Solde net des souscriptions/rachats	-128 451,000	-168 038 394,05
Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	24 050,000	27 872 343,46
Parts rachetées durant l'exercice	-5 747,000	-6 437 768,92
Solde net des souscriptions/rachats	18 303,000	21 434 574,54
Part AA		
Parts souscrites durant l'exercice	172 385,000	172 738 538,96
Parts rachetées durant l'exercice	-2 696,000	-2 958 562,57
Solde net des souscriptions/rachats	169 689,000	169 779 976,39

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part B2V	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part I	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part AA	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Part B2V	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	443 825,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	288 944,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AA	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	206 963,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,12
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 855 395,58	938 556,21
Total	1 855 395,58	938 556,21

	31/12/2019	31/12/2018
Part B2V		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	512 280,80	1 004 056,73
Total	512 280,80	1 004 056,73

	31/12/2019	31/12/2018
Part I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-16 825,12	-65 500,52
Total	-16 825,12	-65 500,52

	31/12/2019	31/12/2018
Part AA		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 359 939,90	
Total	1 359 939,90	

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 744 402,14	1 057 637,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 744 402,14	1 057 637,02

	31/12/2019	31/12/2018
Part B2V		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	508 053,46	966 425,41
Total	508 053,46	966 425,41

	31/12/2019	31/12/2018
Part I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	234 698,58	91 211,61
Total	234 698,58	91 211,61

	31/12/2019	31/12/2018
Part AA		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 001 650,10	
Total	1 001 650,10	

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	269 128 910,66	291 192 107,89	312 980 742,95	283 246 409,25	342 319 960,54
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE B2V					
Actif net en EUR	262 544 832,18	261 161 501,19	273 085 116,16	258 741 516,91	105 903 824,66
Nombre de titres	197 804,693	192 930,000	196 325,000	201 938,000	73 487,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 327,29	1 353,65	1 390,98	1 281,29	1 441,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	53,36	53,75	46,54	4,78	6,91
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	15,05	19,38	10,06	4,97	6,97
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE I					
Actif net en EUR	6 584 078,48	30 030 606,70	39 895 626,79	24 504 892,34	48 902 541,85
Nombre de titres	5 970,000	26 842,000	34 834,000	23 347,000	41 650,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 102,86	1 118,79	1 145,30	1 049,59	1 174,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	44,44	44,58	38,42	3,90	5,63
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,93	10,61	3,88	-2,80	-0,40
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE AA					
Actif net en EUR					187 513 594,03
Nombre de titres					169 689,000
Valeur liquidative unitaire en EUR					1 105,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					5,90
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					8,01

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	34 578	1 175 997,78	0,34
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	27 000	983 340,00	0,29
TOTAL ALLEMAGNE			2 159 337,78	0,63
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	5 800	421 718,00	0,12
TOTAL BELGIQUE			421 718,00	0,12
FRANCE				
AIR FRANCE KLM	EUR	71 000	704 604,00	0,21
AIR LIQUIDE	EUR	19 285	2 433 767,00	0,72
AIRBUS SE	EUR	12 200	1 591 856,00	0,47
AXA	EUR	48 000	1 205 280,00	0,35
CAPGEMINI SE	EUR	17 700	1 927 530,00	0,57
NATIXIS	EUR	243 000	961 794,00	0,28
RENAULT SA	EUR	7 500	316 350,00	0,09
SEB	EUR	5 000	662 000,00	0,19
THALES	EUR	9 000	832 680,00	0,24
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	16 747	1 031 280,26	0,30
TOTAL FRANCE			11 667 141,26	3,42
PAYS-BAS				
FIAT INVESTMENTS NV	EUR	58 153	767 270,68	0,22
TOTAL PAYS-BAS			767 270,68	0,22
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			15 015 467,72	4,39
TOTAL Actions et valeurs assimilées			15 015 467,72	4,39
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	5 200 000	6 393 845,84	1,87
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	12 500 000	10 782 737,87	3,14
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	7 800 000	7 988 487,43	2,33
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	6 000 000	6 360 771,37	1,86
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	2 500 000	2 721 018,85	0,79
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	6 000 000	6 148 170,00	1,80
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	2 500 000	3 003 674,59	0,88
TOTAL ALLEMAGNE			43 398 705,95	12,67
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	3 000 000	2 142 780,00	0,63
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG 0.875% 28-09-22	USD	4 000 000	3 087 441,72	0,90
TOTAL AUTRICHE			5 230 221,72	1,53
BELGIQUE				
AKKA TECHNOLOGIES 3.0% 31-12-99	EUR	2 200 000	2 351 068,00	0,69
BEKAERT ZCP 09-06-21	EUR	2 500 000	2 427 800,00	0,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	652 130	4 694 683,87	1,37
TOTAL BELGIQUE			9 473 551,87	2,77
ESPAGNE				
ALMIRALL 0.25% 14-12-21 CV	EUR	2 900 000	3 005 294,48	0,88
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	3 900 000	4 360 258,50	1,27
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	8 400 000	11 376 429,53	3,32
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	3 500 000	3 475 058,87	1,02
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	4 800 000	5 054 470,16	1,48
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	11 900 000	12 032 913,19	3,51
TELE ZCP 09-03-21 EMTN	EUR	3 000 000	2 997 360,00	0,88
TOTAL ESPAGNE			42 301 784,73	12,36
ETATS UNIS AMERIQUE				
GLENCORE FU LLC ZCP 27-03-25 CV	USD	2 400 000	1 853 633,85	0,54
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 853 633,85	0,54
FINLANDE				
OUTOKUMPU OYJ 3.25% 26-02-20	EUR	600 000	610 607,58	0,18
TOTAL FINLANDE			610 607,58	0,18
FRANCE				
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	321 010	5 861 482,10	1,71
AIRBUS GRO ZCP 14-06-21 EMTN	EUR	7 200 000	7 711 920,00	2,25
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	3 000 000	4 456 215,00	1,30
BIM 2.5% 13-11-20 CV	EUR	102 905	2 316 751,72	0,68
CARREFOUR ZCP 14-06-23	USD	5 800 000	4 750 884,63	1,39
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-01-22	USD	5 200 000	4 719 909,13	1,38
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	10 600 000	9 022 465,03	2,64
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	39 537	2 623 912,54	0,77
ELIS EX HOLDELIS ZCP 06-10-23	EUR	148 397	4 781 202,94	1,40
FIGEAC AERO 1.125% 18-10-22	EUR	38 880	932 536,80	0,27
INGENICO ZCP 26/06/22 CV	EUR	16 483	2 837 828,66	0,83
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	166 969	8 227 147,02	2,40
LVMH MOET HENN ZCP 16-02-21 CV	USD	26 300	11 684 580,40	3,40
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	40 000	2 661 460,00	0,78
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	45 649	3 178 882,24	0,93
ORANGE 0.375% 27-06-21	GBP	4 000 000	4 654 071,95	1,36
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	4 000 000	4 140 100,00	1,21
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	26 625	4 329 025,31	1,26
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	50 473	2 689 554,75	0,79
RALLYE 5.25% 01-02-22 CV	EUR	2 800 000	899 026,75	0,26
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	38 160	6 195 829,32	1,81
SEB ZCP 17-11-21	EUR	17 782	3 348 768,48	0,98
T 0.5% 02-12-22 EMTN	USD	9 800 000	9 286 291,81	2,71
TECHNIP 0.875% 25-01-21	EUR	2 000 000	2 034 979,17	0,59
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	4 000	480 346,00	0,14
VALE ELEC ET ZCP 16-06-21 EMTN	USD	7 400 000	6 375 470,82	1,86
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	EUR	161 219	5 068 967,19	1,48
VINCI 0.375% 16-02-22	USD	3 400 000	3 681 685,08	1,08
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	56 000	6 118 616,00	1,79
TOTAL FRANCE			135 069 910,84	39,45

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
ILES CAIMANS				
SIEM INDU 2.25% 02-06-21	EUR	2 200 000	2 713 588,34	0,79
TOTAL ILES CAIMANS			2 713 588,34	0,79
ITALIE				
PRYSMIAN ZCP 17-01-22	EUR	3 000 000	2 986 245,00	0,87
SOGEFI SPA 2.0% 21/05/2021 CV	EUR	1 100 000	1 063 301,34	0,31
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	9 500 000	9 570 306,26	2,80
TOTAL ITALIE			13 619 852,60	3,98
JERSEY				
BRITISH LAND 0% 09-06-20	GBP	5 000 000	5 851 773,18	1,71
CARI FINA 2.5% 19-12-19 CV	GBP	600 000	22 071,16	0,01
TOTAL JERSEY			5 873 844,34	1,72
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL SAB DE ZCP 28-05-20	EUR	2 000 000	1 997 670,00	0,58
TOTAL MEXIQUE			1 997 670,00	0,58
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.5% 06-12-24	EUR	500 000	508 646,94	0,15
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 2.5% 02-12-23	EUR	1 500 000	2 675 215,83	0,78
BREN FINA BV 1.875% 02-12-22	USD	4 500 000	4 026 810,76	1,18
QGEN 0 7/8 03/19/21	USD	4 000 000	4 494 332,59	1,31
STMICROELECTRONICS NV 0.25% 03-07-24	USD	10 000 000	12 763 402,62	3,73
TOTAL PAYS-BAS			24 468 408,74	7,15
ROYAUME UNI				
VOD 0 11/26/20	GBP	3 500 000	4 078 954,98	1,19
TOTAL ROYAUME UNI			4 078 954,98	1,19
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	11 000 000	11 812 105,95	3,45
TOTAL SUISSE			11 812 105,95	3,45
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			302 502 841,49	88,36
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			302 502 841,49	88,36
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LYXOR STOXX EUROPE 600 DR	EUR	2 500	424 800,00	0,12
TOTAL FRANCE			424 800,00	0,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			424 800,00	0,12
TOTAL Organismes de placement collectif			424 800,00	0,12
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CME CME EUR/GBP 0320	GBP	-11	-20 689,50	-0,01
CME EC EURUSD 0320	USD	135	173 541,20	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			152 851,70	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			152 851,70	0,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
AXA 03/2020 CALL 23	EUR	900	204 300,00	0,06
AXA 03/2020 CALL 26	EUR	-900	-30 600,00	-0,01
AXA 03/2020 PUT 19	EUR	-900	-2 700,00	
BASF SE 03/2020 CALL 60	EUR	250	195 750,00	0,06
BASF SE 03/2020 CALL 72	EUR	-250	-17 500,00	-0,01
BASF SE 03/2020 PUT 50	EUR	-250	-2 750,00	
STORA ENSO AB 03/2020 CALL 10	EUR	1 500	448 500,00	0,14
STORA ENSO AB 03/2020 CALL 13	EUR	-1 500	-99 000,00	-0,03
STORA ENSO AB 03/2020 PUT 8	EUR	-1 500	-1 500,00	
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			694 500,00	0,21
TOTAL Engagements à terme conditionnels			694 500,00	0,21
TOTAL Instruments financiers à terme			847 351,70	0,25
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	17 531,25	20 689,50	0,01
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-194 800,05	-173 541,25	-0,05
TOTAL Appel de marge			-152 851,75	-0,04
Créances			268 064,24	0,08
Dettes			-261 759,84	-0,08
Comptes financiers			23 676 046,98	6,92
Actif net			342 319 960,54	100,00

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE AA	EUR	169 689,000	1 105,04
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE B2V	EUR	73 487,000	1 441,12
PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE I	EUR	41 650,000	1 174,13